

Informations de base	
2019/2785(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Produits biocides: inscrire le D-fructose en tant que substance active à l'annexe I	
Complétant 2009/0076(COD)	
Subject	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)05865	08/08/2019	